bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

février 2013 n° 387

9ème Salon de Bry

avec le soutien de la ville de Bry-sur-Marne

Du 9 au 24 février 2013

Jeunesse
Vacances : des activités pour tous
Page 9

Économie
Le Fisac, mode d'emploi
Page 11

Culture
Exposition « Contes des mille et une nuits »
Page 13

sommaire

en actions

Le mot du Maire - agenda du Maire 3
Voeux du Maire : retour en images 4-5
Point travaux 6
Interview de Jacques Maizel, directeur de l'hôpital Saint-Camille 7

côté jeunes

Education : la rentrée scolaire se prépare déjà ! 8
Baby-sitting : comment devenir un bon baby-sitter ?
Vacances scolaires : pour les petits et les plus grands 9

solidaire

Espace emploi : une année pleine de projets 10
Difficultés financières : un prêt ouvert à tous

économie

Aide aux commerces : le Fisac, mode d'emploi 11

culture

Centre artistique : un avant goût du programme Haï Japan 12
Médiathèque : un programme haut en couleurs 13
Associations culturelles : le 9ème salon de Bry 14

loisirs

Office de Tourisme : les plus belles danses du monde à découvrir 15
Manifestations sportives : se dépenser en s'amusant
Seniors : spectacles, découvertes et dégustations au programme

environnement

Se protéger contre les risques du monoxyde de carbone 16

parole aux élus 17-18

Prochain conseil municipal

Lundi 11 février à 20 h
Salle du conseil en mairie

Permanences en mairie

• Infos impôts
par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois
de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le Couple et l'Enfant. Permanence à la Maison de la Petite Enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale
Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit
15 rue Albert Thomas
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69
Permanence téléphonique uniquement
Mardi de 9 h à 11 h - Vendredi de 14 h à 17 h.
Accueil du public sans rendez-vous :
Lundi de 14 h à 20 h
Mardi de 11 h à 17h30
Mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17h30
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h

• Géotechnicien
« Catastrophes naturelles »
1er samedi du mois de 9 h à 12 h
Rendez-vous à prendre à l'accueil de la Mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - Février 2013 - n° 387 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Adjointe au Maire à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : J. Brouhot
Responsable de la communication : F. Déchelotte
Rédaction : S. Michel, J. De Fazio
Maquette : Artémis Communication - Photos : I. Bonifaci, M. Haure, J. De Fazio, P. Rue, S. Michel ,Fotolia.
Crédit photo couverture : © Amélie Rafaitin - Infographiste – 2013
Impression : Point 44 (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 8 100 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

IMPRIM'VERT®

Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Agenda du maire

Mercredi 12 décembre
- Remise des colis de Noël à la Fondation Favier.
- Réunion avec les paroissiens au sujet des travaux dans l'église.

Jeudi 13 décembre
- Conseil d'administration du STIF*.

Vendredi 14 décembre
- Rencontre avec plusieurs grandes entreprises de Bry à propos des projets de la ville et du développement économique local.
- Réunion de l'Agence de développement économique du Val-de-Marne.
- Comité stratégique Société du Grand Paris (futur métro).

Samedi 15 décembre
- Goûter des seniors.

Lundi 17 décembre
- Conseil Municipal.

Mardi 18 décembre
- Réunion avec la société Orange : développement du haut débit dans le quartier de la pépinière.
- Déjeuner avec les Pères Blancs à l'occasion de la remise des colis de Noël.
- Réunion avec l'association « Un enfant dans la ville ».

Vendredi 21 décembre
- Conseil d'administration de l'ACTEP.
- Séance plénière au conseil régional.

Lundi 24 décembre
- Rencontre avec M. Van Cortenbosch, président de l'association Louis Daguerre.

Jeudi 3 janvier
- Rencontre avec M. Saint Guilhem, nouveau Directeur de la Poste du Val-de-Marne.

Vendredi 4 janvier
- Rencontre avec M. Brunet, Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne.

Lundi 7 janvier
- Rencontre avec Mme Depoux, présidente du Lions Club.

Mardi 8 janvier
- Réunion avec M. Gallet, Président-directeur général de l'INA et M. Pourquery de Boisserin, Directeur général d'EPAMARNE.
- Réunion avec M. Legendre, président de l'association Orbival et M.Baudrier (Conseil général 94) à propos du futur métro automatique.
- Cérémonie des vœux de M. Favier, Président du Conseil général du Val-de-Marne.

Jeudi 10 janvier
- Comité de pilotage ACTEP : présentation de l'étude sur l'évolution de l'A4.
- Rencontre avec Mme Alba, Directrice de l'agence parisienne de l'urbanisme (APUR).
- Rencontre avec M. Guinard, Président du PSCB Judo/Ju-Jitsu.
- Cérémonie des vœux de M. Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France.

Vendredi 11 janvier
- Comité syndical de l'ACTEP.
- Déjeuner au Rayon de Soleil Bryard.
- Voeux au personnel de la ville de Bry.

Samedi 12 janvier
- Assemblée générale de l'association Louis Daguerre.
- Cérémonie des vœux à la population.

Lundi 14 janvier
- Rencontre avec les villes de Vincennes, Saint-Mandé et Paris pour le projet de mise en place d'un transport en commun sur la nationale 34.
- Cérémonie des vœux de M. Huchon, président du STIF*.

Mardi 15 janvier
- Réunion de Paris Métropole en présence de M. Auzannet suite à son rapport sur le futur métro du Grand Paris Express.
- Rencontre avec M. Madelrieux, Président du Directoire et Mme Haudot, Directrice Territoriale de Coopération et Famille.
- Cérémonie des vœux de M. Dartout, Préfet du Val-de-Marne.

* STIF : Syndicat des Transports d'Île-de-France

le mot du maire

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la cérémonie des vœux du samedi 12 janvier dernier, j'ai félicité le **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ). Depuis 2009, les missions des jeunes conseillers n'ont cessé d'évoluer dans la mise en place d'actions en faveur de la jeunesse, mais aussi dans l'intérêt général :
- co-organisation et animations des fêtes de la ville et des associations
- mobilisation au niveau social (hôpitaux, maisons de retraites, causes humanitaires)
- participation à des séminaires européens, congrès nationaux et réunions publiques
- réflexions autour de projets et évolution de la ville (transports à Bry…)
- rencontres et échanges avec les élus locaux, institutionnels, professionnels et homologues allemands.

En ce début d'année, 23 jeunes sur 33 qui atteignent la majorité ont quitté le CMJ, après 4 années intenses portées par d'importantes actions locales. Je les remercie pour leur implication sur toutes les actions et échanges que nous avons eus et qui nous ont aidés à mieux appréhender et comprendre leurs attentes.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers qui auront à cœur, aux côtés de leurs ainés, de mener à bien pour les Bryards, les nombreux projets déjà votés, et à en initier de nouveaux.

J'ai aussi donné aux Bryards mes objectifs pour la ville :
- conserver son identité,
- mettre en valeur son histoire et son patrimoine pour se développer,
- créer des emplois et développer des entreprises,
- accueillir de nouveaux habitants tout en gardant sa qualité de vie,
- oeuvrer pour avoir des transports modernes,
- agir pour améliorer encore et toujours notre environnement, et notamment la Marne,
- rester maître de notre destin.

Tels sont les axes de travail que nous avons, pour que les Bryards vivent aujourd'hui et demain dans une ville à taille humaine ; dans une petite ville agréable et tranquille, mais aussi dynamique et ambitieuse.
Nous avons la chance de vivre ici. Mais la chance, ça se provoque. Et nous continuerons à la provoquer pour que l'année 2013 vous soit la plus belle possible.

Jean-Pierre SPILBAUER
Le Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

zoom sur

LA MOBILISATION POUR LE FUTUR MÉTRO DU GRAND PARIS EXPRESS

Soutenez l'action de tous les élus pour le maintien de la cohérence du métro du Grand Paris Express et la réalisation de la Gare Bry/Villiers/Champigny en 2018. Pour cela, nous vous invitons à signer avant le 12 février prochain, la pétition disponible sur des registres à l'accueil de la mairie ou sur le site de notre ville www.bry94.fr

CÉRÉMONIE DES VŒUX : RETOUR EN IMAGES

Samedi 12 janvier dernier, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal recevaient dans le gymnase Félix Faure 600 invités et présentaient leurs vœux aux Bryards et à toutes les personnalités présentes. Sur scène, avait pris place, aux cotés du Maire et de son équipe, le Député de notre circonscription, Monsieur Gilles Carrez.

Le Conseil Municipal des Jeunes, présent en force ce soir là, a démarré la soirée. Ces jeunes Bryards de 14 à 17 ans, identifiables par leurs tee-shirts rouges, très actifs dans notre vie municipale et force de proposition pour des projets jeunes, ont salué l'assistance.

Puis, Monsieur Dominique Roblin, premier Adjoint au maire et Conseiller général ainsi que Monsieur Gilles Carrez ont pris la parole et présenté leurs vœux.

Monsieur le Maire, Conseiller régional Jean-Pierre Spilbauer

Enfin, Monsieur Jean-Pierre Spilbauer, Maire de Bry-sur-Marne et Conseiller régional d'Ile-de-France a clôturé cette cérémonie et s'est exprimé sur des sujets majeurs pour le devenir de notre commune et de l'Est parisien. Il a notamment abordé les thèmes du logement et du transport et particulièrement le projet du futur métro du Grand Paris Express.

Ses propos ont été accueillis très chaleureusement par les personnes présentes. La cérémonie des vœux a été clôturée par un cocktail.

Saluons la présence d'Orbival à cette soirée (Association mobilisée pour le soutien du métro, dans le Val de Marne.)

Au premier rang , les jeunes conseillers municipaux, venus nombreux

Monsieur Dominique Roblin, premier adjoint au Maire, Conseiller général

Monsieur Gilles Carrez, député du Val-de-Marne

2013 MEILLEURS VŒUX

Sur scène, les adjoints et conseillers municipaux...

... aux côtés de Monsieur le Député

Après les discours, les invités se sont retrouvés autour d'un cocktail

TRAVAUX

Restauration du chœur de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais. Hier et aujourd'hui

La principale modification apportée en 1841 dans l'église est la construction d'une extension au-delà de l'abside pour abriter un diorama représentant la passion du Christ dans la cathédrale idéale de Bry. Cette vaste toile peinte de 32 m² fut imaginée, réalisée sur place et théâtralisée par des effets de lumière naturelle provenant de la toiture par Louis Daguerre, l'un des pères de la photographie. Parallèlement, Louis Daguerre a remodelé le décor intérieur du chœur par des peintures baroques en faux marbre en accord avec son diorama afin de donner une vision de profondeur et de trompe l'œil. Tout au long du 20e siècle, les faux marbres peints du chœur sont malheureusement recouverts de plusieurs couches de peintures dans des tons clairs. En 1988, deux vitraux représentant Saint-Gervais et Saint-Protais sont posés dans le chœur. Depuis cette date, l'intérieur de l'église était resté en l'état.

En 2006, la commune et l'Etat prennent en charge la restauration de la toile qui s'est dégradée depuis 100 ans. Cette restauration vient d'être terminée. Le diorama ne peut s'animer que réinstallé dans son lieu d'origine tel qu'il était à l'époque de Daguerre avec ses décors et son éclairage naturel.

Grâce à la contribution de l'Etat, de la région Ile-de-France, du département du Val-de-Marne et de donateurs privés au travers de la Fondation du Patrimoine, les travaux de rénovation du chœur sont réalisés entre 2011 et 2012. Le chœur de l'église a retrouvé l'aspect qui était le sien en 1842. La restauration de la nef interviendra ultérieurement.

Collège international : début des travaux

Situé à l'ouest du quartier du Mont-d'Est de Noisy-le-Grand, les travaux du collège international démarrent. Le terrain a été débroussaillé et clôturé fin décembre et le chantier a débuté le 7 janvier pour une première phase de terrassement. Ce chantier qui durera 18 mois permettra une ouverture de l'établissement aux collégiens à la rentrée 2014. L'établissement pourra accueillir 400 collégiens et proposera des cursus scolaires tournés vers l'apprentissage des langues étrangères. La ville de Noisy-le-Grand a pris les dispositions nécessaires pour minimiser les nuisances de la construction pour les riverains. En effet l'accès au chantier se fera exclusivement par la rue Montaigne et la rue des Bas heurts qui sera à cette occasion fermée à la circulation et dédiée au chantier.

Une réunion d'information pour les habitants du quartier sera organisée par l'entreprise chargée de la construction courant février.

Quai Ferber

Les travaux de construction du mur anti-crue et le ravalement des sols sont terminés. Le chantier sera définitivement achevé en mars avec l'installation des garde-corps manquant et également la plantation de végétaux.

HÔPITAL SAINT-CAMILLE

Un hôpital au service de tous
Interview du Directeur général

Situé sur les hauts de Bry, l'hôpital Saint-Camille a ouvert ses portes au public en 1952. Il assure un accueil permanent des patients au travers notamment de son service d'urgence ouvert 24 h / 24, tous les jours de l'année. Depuis sa création, l'établissement n'a cessé d'être rénové et modernisé afin d'améliorer en permanence l'offre de soins, la prise en charge des patients et des accompagnants.
Partons à la rencontre du Directeur général de l'hôpital Saint-Camille, M. Jacques Maizel.

VàB : Tout d'abord, pouvez-vous nous présenter les caractéristiques et spécificités de votre établissement ?

L'hôpital Saint-Camille assure sa mission d'établissement hospitalier général et de spécialités dites de secteur 1. En d'autres termes, nous appliquons les tarifs de la Sécurité sociale sans aucun dépassement d'honoraires.
Notre offre hospitalière s'organise autour de plusieurs pôles forts. Le service des urgences adultes avec plus de 40 000 patients par an constitue l'un de ses pôles. Le second pôle regroupe l'offre de soins adultes avec des services de médecine générale et de spécialités, de chirurgie viscérale et urologique, d'orthopédie, d'ORL et pour les malades le nécessitant, un service de réanimation et une unité de soins intensifs de cardiologie (USIC). Le troisième pôle regroupe l'accueil pédiatrique avec le département « enfants ». Il comporte un service d'urgences pédiatriques (25 000 passages), un service de médecine et de chirurgie pédiatrique et une unité de surveillance continue. Ainsi, notre établissement dispose d'une grande expérience des enfants et cela depuis son origine. Par ailleurs, notre offre de soins se complète d'un service de radiologie performant avec un scanner et une IRM, d'un laboratoire et d'un bloc opératoire de 6 salles. Enfin, pour assurer une continuité dans le parcours de soins du patient, notre établissement accueille sur site l'activité de soins de suite de l'hôpital des Murets de 40 lits.

VàB : Quelles sont les autres activités développées sur votre site ?

En complément de notre offre, nous accueillons : un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) pour les personnes en situation de dépendance alcoolique et tabacologique qui propose des consultations médicales spécialisées ; un service d'accueil médical initial (SAMI 94) qui en collaboration avec des médecins libéraux, assure l'accueil des patients en dehors des heures d'ouverture habituelles des médecins traitants ; un comité local d'information et de coordination (CLIC des Rives de Marne) qui intervient pour faciliter l'accès aux services et aux prestations réservées aux personnes âgées ; le réseau ONCOVAL qui contribue à l'amélioration de la politique de prévention et de dépistage de la pathologie cancéreuse avec les professionnels de santé et coordonne la prise en charge du patient sur le plan médical, psychologique et social.

VàB : Pour finir, quels sont vos projets à venir ?

Dans la continuité de notre projet médical d'établissement et de nos objectifs d'amélioration de qualité et de service au patient, des projets de réaménagement sont prévus : le département « enfants » va être réaménagé dans le courant de l'année 2013 afin d'optimiser ses modalités d'accueil et permettre l'aménagement de l'unité de surveillance continue pédiatrique. D'autre part, un projet d'extension de l'hospitalisation de jour est en cours de réflexion pour améliorer sa configuration architecturale et optimiser la prise en charge de nos patients. Ce type d'hospitalisation étant devenu aujourd'hui indispensable au vu de l'évolution de la technologie médicale et du besoin des patients.

L ' Hôpital Saint-Camille en chiffres

Notre capacité d'accueil est de 248 lits et 20 places d'hôpital de jour en médecine et en chirurgie, pour un total de plus de 22 000 hospitalisations annuelles et de plus de 51 000 consultations par an. L'hôpital Saint-Camille emploie plus de 1000 personnes, dont 130 médecins.

ÉCOLES

La prochaine rentrée scolaire se prépare déjà !

Les inscriptions pour la rentrée 2013 c'est bientôt.
Sont concernés les enfants entrant en école maternelle nés en 2010 et les nouveaux arrivants à Bry. Une réinscription en mairie est également obligatoire pour les enfants admis en CP et déjà scolarisés en grande section de maternelle à Bry (attendre la circulaire qui sera remise aux élèves dans les écoles maternelles).
Inscriptions ouvertes du lundi 4 février au vendredi 1er mars 2013 à l'accueil de la mairie.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 01 45 16 68 00
Courriel : mairie@bry94.fr

Pièces à fournir :

- livret de famille (original et copie),
- carnet de santé de l'enfant,
- taxe foncière ou d'habitation 2011,
- contrat d'achat ou de location pour les nouveaux Bryards,
- quittance EDF, GDF ou du service des eaux de moins de 3 mois (si vous ne pouvez fournir de quittance de moins de 3 mois, demandez une attestation de domiciliation à EDF, GDF ou au service des eaux),
- certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune).

BABY-SITTING

Mettre toutes les chances de son côté

Afin d'aider les jeunes à décrocher un petit job rémunéré, la Ville met en place une formation « baby-sitting » accessible aux 16-20 ans. Les participants apprendront à gérer avec sérénité une garde d'enfants mais également à rassurer les parents.
Durant un week-end, les apprentis baby- sitters aborderont les différents points à connaître lorsque l'on garde un ou plusieurs enfants :

A l'espace collégiens, le samedi 16 mars de 14 h à 18 h : rencontre avec des professionnels de la petite enfance et de l'enfance, information sur la législation du travail, remise d'un guide.

Et le dimanche 17 mars de 10 h à 18 h : formation aux gestes des premiers secours (PSC1) avec la Croix-Rouge.

A savoir : pour cette formation spécifique, une participation de 25 euros est demandée. La Ville prend en charge 50 % de cette somme. Le quotient familial est applicable.
A la fin des deux jours de formation, le participant se verra remettre par la Ville une attestation de participation qu'il pourra conserver et remettre à ses futurs employeurs afin de les rassurer sur ses compétences.

Les inscriptions débutent le 18 février jusqu'au vendredi 8 mars inclus.
Pour s'inscrire, il suffit de venir retirer un dossier à l'accueil jeunesse (derrière la mairie).

Renseignements au 01 45 16 68 18.

PROJETS JEUNES 2012 : SOIRÉE DÉCOUVERTE

Venez à la rencontre des jeunes bryards pour partager un moment riche en émotions. Ils vous raconteront leurs périples à grand renfort de films et de photos.
Vendredi 22 février à 19 h
Projets : « Les perles deTokyoïtes », « Gasole sans frontière », « Ecosse 2012 »
Espace collégiens (3 bis rue de Reims).

Renseignements au 01 48 81 63 08
Entrée libre

VACANCES SCOLAIRES

Des occupations pour les petits et les plus grands

Les vacances de mars approchent à grands pas. Deux semaines durant lesquelles les enfants auront du temps libre pour s'initier à de nouvelles activités, découvrir des domaines encore méconnus ou encore s'épanouir dans leur passion. Pour cela, la Ville organise de nombreuses activités qui combleront tous les goûts et tous les âges.

Pour ceux qui ont la fibre artistique…

Le centre d'activités artistiques et de loisirs organise des ateliers ludiques, instructifs et créatifs **du 4 au 8 mars 2013 :**

• **Votre enfant rêve de monter sur les planches de Broadway ?** Un atelier comédie musicale sera animé par le professeur Matilde Tancredi. Cet espace d'expression artistique sera dédié à tous ceux ou celles qui, le temps de quelques pas de danse, veulent chanter, jouer et vibrer sur les plus célèbres airs de comédies musicales. Les débutants sont les bienvenus !

Pour les 4-7 ans : 15 h - 16 h
Pour les plus de 7 ans : 16 h - 17 h
Tarif Bryards : 30 € / Non Bryards : 50 €

• **L'atelier jonglerie** ravira les amateurs de cirques et autres artistes dans l'âme. Organisé avec l'école du cirque de Fontenay-sous-bois « Cirque Verstraete Création », le stage sera encadré par des professionnels. Les apprentis jongleurs vivront une semaine d'apprentissages collectifs hauts en couleurs et en expériences. Cette approche ludique mêlant créativité et technicité les aidera à développer joyeusement leur dextérité et leur imaginaire au sein d'un groupe.

Pour les 6-8 ans (CP-CE1) : 14 h - 15 h 30
Pour les plus de 8 ans : 16 h - 17 h 30
Tarif Bryards : 45 € / Non Bryards : 75 €

• **Dans la continuité de l'opération « Hai Japan, au pays du manga ! »**, le centre artistique organise un atelier de création d'un costume Cosplay pour le défilé manga qui aura lieu le samedi 23 mars à la salle Daguerre. Animé par Sylvie Blondeau, styliste pour le cinéma et le théâtre, professeur au centre d'activités artistiques, ce stage permettra aux plus créatifs d'imaginer et de fabriquer leur costume inspiré d'un personnage de dessin animé ou de manga.

A partir de 12 ans.

2 sessions possibles
de 10 h à 13 h
- de 14 h à 17 h
Tarif Bryards : 75 €
Non Bryards : 110 €

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site de la Ville.

Infos et réservations au 01 48 81 34 14 et sur place aux horaires d'ouverture du secrétariat dès le 4 février.

Et pour ceux qui préfèrent se dépenser !

Vous souhaitez des vacances placées sous le signe du sport pour vos enfants ? Plusieurs activités sont organisées par la Ville **du 4 au 15 mars** : **sortie à la patinoire, séjour au ski, initiation à la luge,...**

Pour les maternelles, les activités se tiendront de 9 h 45 à 11 h 45 au dojo de la Pépinière ; pour les CP aux CM2, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h au gymnase Clémenceau.

Les inscriptions auront lieu à l'accueil de votre mairie. Le programme des activités détaillé sera disponible sur le site de la Ville.

Sur les pistes !

L'espace collégiens organise du **2 au 9 mars 2013** un séjour au ski. Pour pouvoir y participer, vous devez avoir entre 11 et 17 ans et être inscrit à l'espace collégiens (pour cela, rendez-vous sur le site de la Ville).

Le séjour aura lieu à Serre Chevalier, un des domaines skiables le plus grand des Alpes : 250 km de pistes, 1200 à 1800 mètres d'altitude, pour tout niveau (débutants et confirmés). Le logement est situé à 50 m des pistes, départ et retour sur les pistes à ski.

Deux heures de cours ESF seront données chaque jour par des moniteurs diplômés d'Etat.

Vous êtes intéressé ? Un dossier d'inscriptions est à retirer à l'espace collégiens à partir du 22 janvier 2013 et à retourner avant le 15 février 2013.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée (attention les dossiers devront être complets).

Nombre de places : 15 jeunes encadrés par 2 animateurs et un directeur.

Pour tout renseignement, contactez Béatrice Moriseaux (01 48 81 63 08 aux heures d'ouverture de la structure) ou rendez-vous directement sur place à l'espace collégiens, 3 bis rue de Reims.

ESPACE EMPLOI

Parcours emploi : réflexion et redynamisation

« Il n'y a pas vraiment d'âge pour se demander ce que l'on va faire plus tard. » (APEC)
A l'espace emploi, nous faisons nôtre cet adage plein d'optimisme, en phase avec la réalité du monde du travail.

Redynamiser son projet professionnel

Etre professionnellement « disponible » permet de s'interroger sur le changement : nouvelle voie, nouvelle formation, nouveau projet afin d'être en mesure de proposer une collaboration pertinente lors de ses recherches d'emploi.
C'est dans cet esprit que la Ville a mis en place voici plus d'un an **le parcours emploi**.

Le retour des participants sur cette expérience est très positif car :
• Lors de cet accompagnement en ateliers de 2 matinées sur 15 jours, l'accent est mis sur la solidité du projet professionnel individuel, l'organisation et la communication.
• Sous forme de table ronde en groupe de maximum 6 personnes, le partage des expériences, informations, questionnements enrichissent les participants.
• Par la suite, lors des entretiens individuels avec les conseillères emploi, sont finalisés et validés les objectifs et les outils pour y parvenir.

Vous n'avez pas de projet, vous êtes découragé, isolé, vous ne comprenez pas pourquoi vos candidatures restent sans réponse, pourquoi à la suite d'un entretien, la réponse est négative ? L'espace emploi mène la réflexion avec vous afin que vous puissiez « corriger le tir ».

Une nouveauté pour 2013 : des entretiens avec un coach professionnel seront mis en place dans la continuité du parcours emploi. Son objectif est d'aider les personnes en recherche d'emploi à reprendre confiance en elles ; une confiance souvent mise à mal suite à un licenciement ou des refus successifs.

Surfer sur la vague de l'emploi

L'espace emploi se dotera en 2013 en partenariat avec la MDEE (Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne) de l'explorateur de métiers, un outil ludique, visuel et séduisant avec accès via écran tactile. Vous pourrez ainsi :
• Identifier les secteurs et métiers connaissant des difficultés de recrutement persistantes. La mise à jour permanente de l'explorateur de métiers permet d'être informé sur les métiers dits « en tension ».
• Trouver votre orientation professionnelle ou votre reconversion, si vous avez déjà des indices.
• Enfin, si vous n'avez pas déterminé votre projet, en associant un ou plusieurs thèmes vous pourrez visionner jusqu'à 400 mini-documentaires avec le ou les témoignages de professionnels qui présentent leur métier.
Pour en savoir plus : http://www.explorateurdemetiers.fr/Explo.html

Rencontrer les recruteurs

La 16ème édition du carrefour emploi a fait carton plein au pavillon Baltard : 11 villes organisatrices, 3100 visiteurs, 91 exposants. L'espace emploi prépare déjà la prochaine édition qui aura lieu à la rentrée 2013. Chaque année, le site internet dédié à cet événement recèle toutes les informations relatives aux entreprises, aux postes proposés, aux participants, éléments majeurs pour préparer les entretiens et rencontres, s'inscrire aux conférences. Lieu de rencontre entre les chercheurs d'emploi et les recruteurs, cet évènement attire de plus en plus d'entreprises implantées dans l'est parisien.

Pour en savoir plus, l'espace emploi vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 à côté de la mairie.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Un prêt ouvert à tous

Avez-vous déjà entendu parler du microcrédit personnel ? Ce prêt, destiné aux personnes habitant ou travaillant en Ile-de-France, est accessible à tous ceux qui ne peuvent pas accéder à un crédit amortissable accordé par une banque et dont le budget permet le remboursement d'une mensualité, même minime. Sans limite d'âge, de condition de santé, ou de ressources, le microcrédit est accordé aux projets qui favorisent l'insertion sociale, professionnelle ou un mieux-être physique, moral. Vous souhaitez faire une formation professionnelle, vous avez besoin de réparer votre véhicule en panne, vous devez faire face à des frais de santé inattendus,…
Son plus ? Un suivi personnalisé durant toute la vie du crédit afin d'éviter le moindre dérapage. Vous pouvez emprunter de 300 à 3000 euros (jusqu'à 5000 euros pour les cas exceptionnels) et rembourser mensuellement votre prêt de 6 à 36 mois (jusqu'à 48 mois pour des cas exceptionnels).

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez une des conseillères en économie sociale et familiale du service de l'action sociale et des solidarités au 01 45 16 68 00.

Don du sang

Une collecte de sang est organisée
le dimanche 3 février de 9 h à 14 h
à la salle Daguerre.

AIDE AUX COMMERCES : LE FISAC, MODE D'EMPLOI

Sous son acronyme un peu rugueux le Fisac a tout pour plaire. Créé en 1989, ce fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce avait pour vocation de sauvegarder le commerce et l'artisanat de proximité, face notamment, à la montée en puissance de la grande distribution. Ces 24 ans d'existence sont garantes de son utilité.

Un outil fédérateur

Aujourd'hui, ce fonds est un véritable outil de développement au service de la collectivité et des commerçants.

Chaque Fisac est unique car il est le fruit d'un partenariat entre l'Etat, la commune, l'association des commerçants et les chambres consulaires afin d'élaborer un plan d'action commun visant à redynamiser le tissu artisanal et commercial.

Des aides de l'Etat et de la Ville

Le plan d'action comporte trois tranches (durée d'une tranche entre 1 et 3 ans) et s'articule autour de deux axes :

Un volet investissement qui permet par exemple des aides directes à destination des professionnels (rénovation des vitrines, aides aux conseils…) ou encore une nouvelle signalétique afin d'améliorer l'accessibilité aux commerces et de renforcer leur visibilité.

Un volet fonctionnement qui comprend notamment le recrutement d'un animateur, les actions collectives d'animation, de communication et de promotion du commerce pouvant être menées par l'association des commerçants.

Le dossier, une fois élaboré, donne lieu à une demande de financement auprès de l'état permettant le soutien des investissements à hauteur de 20 à 30 % maximum (40 % pour l'accessibilité aux PMR et sécurité) et à 50 % pour le fonctionnement.

La Ville participe également aux actions qui seront déployées dans le programme Fisac.

Monsieur le Maire a rappelé les modalités du dispositif Fisac lors de la soirée des commerçants. A cette occasion, a été honoré le départ de Chantal Maire, manager du commerce. Elle a été vivement remerciée pour le travail accompli au service des commerçants et de la collectivité.

Lors de cette soirée, Monsieur le Maire a présenté Caroline Lemaire, chargée de mission, à qui a été confiée l'élaboration du plan d'actions Fisac.

A l'occasion de la soirée des commerçants le 27 novembre 2012

Contact :
Caroline Lemaire,
Chargée de Mission Fisac
Au 01 45 16 68 00 poste 527
c.lemaire@bry94.fr

NOUVELLE ADRESSE

Chapeau bas !

Ouvert depuis le 16 novembre denier, **Chapeaux and co** offre un large choix de couvre-chefs mais aussi d'objets artisanaux en tout genre : sculptures, poteries, bijoux fantaisies, parapluies originaux,…Cette nouvelle enseigne a vu le jour grâce à Cécile H., bryarde depuis presque 30 ans, modiste et passionnée de chapeaux. Alliant élégance et confort, ses créations uniques faites main ne vous laisseront pas indifférent !

8 grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne
Tél : 06 98 94 56 96

HAÏ JAPAN ! AU PAYS DU MANGA

Voici un avant goût de ce que vous découvrirez en mars. Le programme complet sera disponible sur le site bry94.fr et dans la Vie à Bry de mars.

Centre d'activités artistiques et de loisirs

Exposition

Le Japon : entre tradition et modernité du 19 au 28 mars

Les facettes du pays du soleil levant : Japon traditionnel, Japon moderne, manga papier ou animé.

Des expositions également à la Médiathèque Jules Verne et à l'Espace Collégiens.

Geneviève de Rigny

Conférence "La pérennité de l'âme japonaise de la tradition à la modernité"

Donnée par Dominique Heu, conférencière des Musées Nationaux

Jeudi 21 mars à 19 h

Grand salon de Malestroit

Entrée libre.

aBry philo

Café débat « Quel regard portons-nous sur la diversité des cultures ? »

Jeudi 28 mars à 19 h

Grand salon de Malestroit

Entrée libre

Samedi 23 mars à partir de 10 h

Centre d'activités artistiques et de loisirs.

Extrait du programme :

• 10 h 15 - 11 h 45 : Atelier de dessin avec le mangaka Dara auteur du livre Appt 44 (pour les 8-12 ans et de 14 h - 15 h 30 : pour les plus de 12 ans) - sur réservation.

• 10 h 15 et 11 h Séance de lectures d'albums autour du Japon par Claire et Magali de la médiathèque Jules Verne (pour les 5-8 ans) - sur réservation.

• 11 h - 12 h : Démonstration d'arts martiaux par le PSB Bry.

• 12 h - 13 h : Séance de dédicaces avec l'auteur Dara.

• 14 h - 15 h : projection d'un documentaire : déambulation dans le Japon traditionnel.

• 14 h - 16 h : Radio espace co.

• 14 h 30 - 15 h 30 : Séance de dédicaces avec Guillaume Lapeyre et Rémi Guérin, auteurs de City Hall.

• 15 h 30 - 16 h : projection d'un dessin animé pour les enfants à partir de 3 ans - entrée libre.

• 16 h 15 - 17 h 30 : rencontre avec les auteurs de manga - Dara, Guillaume Lapeyre et Rémi Guérin.

• 17 h 30 : remise du prix Manga suite au choix des lecteurs suivie d'une séance de dédicaces sur le stand de l'Ivresse du livre.

Sweetie Chocolate

Concert de musique pop japonaise

Vendredi 22 mars à 21 h

Salle Daguerre

Réservation obligatoire

Renseignements et réservations à compter du 1er mars au 01 47 06 57 03 ou au 01 48 81 34 14

Défilé de Cosplay

Qu ' est-ce que le cosplay ? Le fait de se déguiser et d'incarner un héros de BD, mangas, jeux de rôles, comics, romans, films, jeux vidéo et lors du cosplay, vous pourrez présenter à tous le costume que vous aurez conçu. Ce défilé sera encadré par un jury avec des lots à la clé.

Les inscriptions se font par l'association Sohei (www.sohei.fr) à partir du 1er février sur le site. Vous devrez valider votre inscription en vous présentant le 23 mars sur le stand de l'association, qui sera situé à l'entrée de l'hôtel de Malestroit. Vous pouvez aussi vous inscrire sur le stand de l'association jusqu'à 16 h 30.

Samedi 23 mars
Salle Daguerre

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de l'association Sohei , sur la page Haï Japan du site de la Ville : www.bry94.fr, ou adressez-vous directement à Benjamin et Claire de la médiathèque Jules Verne.

◇ École Municipale de Musique

Concert des ateliers d'impro jazz

Sous la direction d'Heri Paredes, 25 musiciens des ateliers Miles Davis et John Coltrane se retrouvent pour faire swinguer les standards. Les fans de jazz entendront les chorus ou improvisations et les solos des saxophones, clarinettes, trompettes, trombones, guitares, etc.

Samedi 23 février à 20h30
Grand salon Hôtel de Malestroit

Cinq auditions de classe sont prévues du samedi 16 au jeudi 28 février. Le programme est disponible sur bry94.fr et affiché à l'Hôtel de Malestroit.

MEDIATHÈQUE

Votez pour votre manga !

Vous les avez lus, vous les avez aimés : il est temps de voter ! Durant tout le mois de février, une urne sera mise à votre disposition à la médiathèque Jules Verne. Qui de « Appt. 44 », « City Hall », « Element R », « Sarah et les contes perdus » ou « Vis-à-vis » sera le gagnant ? À vous de choisir, avant la remise du prix prévue le 23 mars.

Miel pour les oreilles

Animation musicale pour toute la famille dès 5 ans.

Samedi 2 février à 10 h 30 et 11 h 15

Réservation dès le 22 janvier.

100 % ados

Venez discuter de vos derniers coups de cœur autour d'une rencontre-jeux !

Samedi 16 février à 15 h

Entrée libre

Des livres et vous

Rencontre-échange autour de l'actualité littéraire et de vos coups de cœur.

Samedi 23 février à 15h

Entrée libre

Club des bébés lecteurs (0-3 ans)

Histoires, comptines, chansons et jeux de doigts : un moment à partager en famille !

Samedi 2 mars à 10 h 30 et 11 h 15

Sur réservation à partir du 19 février

Exposition « Les Contes des mille et une nuits »

Venez découvrir une exposition réalisée par la Galerie Jeanne Robillard autour des originaux de l'illustratrice Charlotte Gastaut.

Du 5 au 23 février

« Contes des mille et une nuits » par Jihad Darwiche (à partir de 10 ans)

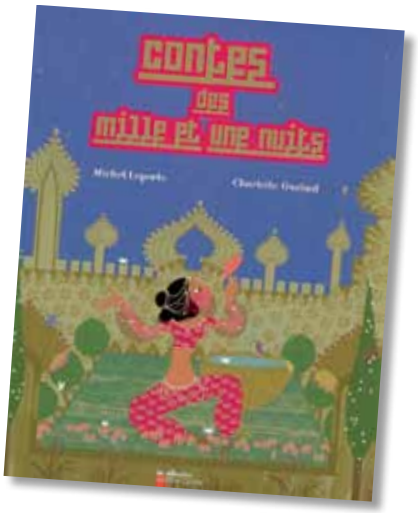

La médiathèque et le Centre d'activités artistiques et de loisirs vous invitent à un voyage au pays des mille et une nuits en compagnie du conteur Jihad Darwiche et du groupe « Trio El Toufik ».

Vendredi 8 février à 20 h

Réservation obligatoire à partir du 22 janvier.

Farfouillothèque

La médiathèque vous propose de faire des dons de livres entre particuliers. Nous vous rappelons que les livres doivent être en bon état, ne pas traiter de politique ou de religion et que vos dons doivent être présentés aux personnes à l'accueil. La farfouillothèque étant victime de son succès, merci de ne ramener que 10 livres à la fois et d'éviter les dons « sauvages » laissés à l'entrée de la médiathèque.

La médiathèque sera ouverte aux heures habituelles pendant les vacances scolaires du 2 au 17 mars 2013.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Se rencontrer et partager autour de l'art

Le 9ème salon de Bry organisé par l'association des artistes Bryards mettra une fois de plus à l'honneur les arts visuels. Une occasion unique de découvrir les actions développées par l'association telles que l'art hors les murs, les différentes techniques artistiques ou encore le marché de l'art. Séniors, adultes, enfants,... venez tous échanger et partager autour d'œuvres diverses et uniques. Cette année, le salon aura l'honneur d'accueillir Jeanne-Marie Veron, artiste qui offre un regard à la fois sensible et tourmenté sur la société à travers ses peintures. Martine Gruszka, spécialiste de la patine sur sculpture est également l'invité de cette 9ème édition.

Du 9 au 24 février
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h
Les samedi et dimanche de 10h à 18h30
Hôtel de Malestroit
Entrée libre

Vibrez au son des violons

Les élèves et les professeurs des Violons de Bry se produiront pour leur concert annuel sous la direction de Pascal Oddon. Petits et grands joueront ensemble un récital dédié aux œuvres de Wieniawski, Gounod, Boccherini, Purcell,... selon la méthode Claude Letourneau, violoniste et pédagogue canadien.

Samedi 9 février à 20h30
Dimanche 10 février à 16h30
Salle Daguerre

Tarif
Adultes : 10 euros
Moins de 18 ans : 6 euros

Vente des billets :
Dimanche 3 février de 15h à 18h à la salle Daguerre ; Jeudi 7 février de 18 h à 20 h à la salle Daguerre et sur place 1 h avant les concerts.
Vous pouvez aussi acheter vos places directement sur le site internet de l'association : lesviolonsdebry@aol.com

Des bijoux plein les yeux

La société historique Nogent Le Perreux Bry organise une visite-conférence au musée des arts décoratifs à Paris autour de l'exposition « Van Cleef et Arpels ». Venez apprécier et débattre autour de l'art de haute joaillerie de cette grande maison qui existe depuis 1906.

Samedi 9 février 2013 à 15h

Pour plus de renseignements, rendez-vous au siège de l'association au 22 rue de la Station 94 170 Le Perreux ou appelez le 01 43 24 19 51.

Débat philosophique

« Pourquoi la guerre ? » Cette question, maintes fois soulevée, attise toujours autant les curiosités. Le sujet vous intéresse ? **aBry Philo** organise une rencontre débat autour de ce thème.

Jeudi 21 février à 20h15
Hôtel de Malestroit

Inspirations japonaises

L'association Geneviève de Rigny organise une conférence autour du thème « Van Gogh et Hiroshige ». Vous découvrirez grâce à la conférencière Anne Vauthrin comment Van Gogh s'est inspiré du peintre japonais dont l'art repose sur la sérénité et la paix intérieure.

Jeudi 14 février à 14h30
Salle de la Pépinière

OFFICE DE TOURISME

Venez découvrir le musée de la Franc-maçonnerie

Le Grand Orient de France poursuit un objectif : « la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ». Le musée de la Franc-maçonnerie est un lieu unique où vous pourrez admirer une importante collection de sceaux, bijoux, médailles, peintures ainsi qu'un grand nombre de manuscrits, de patentes, de gravures, de livres d'architectes,... Après une visite commentée du musée et d'un temple maçonnique par un guide conférencier, vous pourrez profiter d'un goûter au 7ème étage avec vue panoramique.

Jeudi 28 février
Départ à 12 h 30
Tarifs : de 30 à 50 euros

Les plus belles danses du monde

Le ballet national de Sébastopol se produit au Palais des Congrès. Plus de 50 artistes exécuteront les plus belles danses de salon du monde : Salsa, Roumba, Valse, Tango,... Venez vibrer lors de ce spectacle exceptionnel et applaudir des danseurs déjà maintes fois récompensés.

Dimanche 7 avril
Départ à 13 h 45
Tarifs : de 79 à 97 euros (places premières catégories), un acompte de 30 euros vous sera demandé.

Adhérents, à noter sur vos agendas :

L'assemblée générale de l'Office de tourisme aura lieu le samedi 16 février à 15 h 30 dans les grands salons de Malestroit.

LES MANIFESTATIONS SPORTIVES À VENIR

Une compét' hors frontières

Ne manquez pas le 10ème tournoi de l'amitié de *l'International Friends Judo League* qui se déroulera cette année à Bry-sur-Marne. Le club PSCB de Judo recevra pour cette compétition internationale les équipes de Lichtervelde (Belgique), Romont (Suisse) et Kromeritz (République Tchèque). Venez supporter votre équipe Bryarde lors d'un tournoi convivial et un beau moment de spectacle !

Samedi 2 février - A partir de 15h
Gymnase Félix Faure

Pour plus d'informations : http://pscbryjudo.free.fr/

Prudence aux volants !

La 9ème édition des « Volants Bryards » ravira les amateurs de badminton et autres sports de raquette. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir ce sport, d'apparence tranquille, qui permet de se dépenser sans même s'en rendre compte. Ludique et énergique, il plaira aux petits comme aux grands !

Le samedi 16 de 7 h 30 à 22 h et le dimanche 17 février de 8 h à 18 h,
remise des récompenses à partir de 18 h.
Gymnase Félix Faure

LOISIRS DES SENIORS

Hommage à Edith Piaf

Un goûter animé par Pascal et Isabelle fera honneur à Edith Piaf à travers un spectacle de Speed painting. Vous aurez également la possibilité de danser.

Mardi 5 mars de 15h à 18h
Salle Daguerre
Inscription jusqu'au 22 février au 01 45 16 68 00
Gratuit (80 places)

Découverte et gourmandise

Goûtez à la douceur de vivre de Moret-sur-Loing (77) en flânant à travers ses rues pittoresques que vous découvrirez à l'occasion d'une visite guidée. Vous profiterez d'un déjeuner gourmand dans une auberge briarde. Pour finir, découverte et dégustation de macarons fondants de Réau, connus et appréciés dans la France entière pour leur goût unique.

Jeudi 28 mars à 8 h 15
Inscriptions le mardi 26 février à partir de 9 h à la salle Daguerre.
Tarif : 26 euros (80 places)

SE PROTÉGER CONTRE LES RISQUES DU MONOXYDE DE CARBONE

L'hiver s'installe, et avec lui les températures négatives parfois difficilement supportables. La tentation est grande, pour pouvoir se réchauffer, d'utiliser des chauffages d'appoint et autres appareils à combustion. Prenez garde à ces appareils qui, s'ils sont défectueux, peuvent entrainer une intoxication au monoxyde de carbone.

LE MONOXYDE DE CARBONE
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde...
Les bons gestes de prévention aussi.

Chaque année, l'Institut de veille sanitaire (InVS) recense près d'une centaine de décès dus au monoxyde de carbone. Ce gaz toxique provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Chaudières, cheminées, chauffages d'appoint, barbecues,... tous ces appareils que l'on trouve à l'intérieur de notre domicile représentent un danger potentiel. D'autant que le monoxyde de carbone n'a ni odeur ni couleur. Impossible à détecter, il provoque, une fois inhalé, des maux de tête, nausées, malaises ou encore paralysie musculaire.

Si ces symptômes apparaissent et que vous soupçonnez une intoxication, aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres. Arrêtez, si possible, les appareils à combustion et évacuez au plus vite les locaux. Après avoir appelé les secours, ne réintégrez pas les lieux sans l'avis d'un professionnel.

Quelques gestes simples peuvent éviter les accidents.

Avant que l'hiver n'arrive, faites bien vérifier vos installations par un professionnel.
Tout au long de l'année, veillez à ce que votre logement dispose d'une bonne ventilation, en aérant régulièrement les pièces et en laissant libre les entrées et sorties d'air.
Respectez bien les conditions d'utilisation de vos appareils à combustion. Ne faites jamais fonctionner un chauffage d'appoint en continu et n'utilisez pas votre cuisinière ou un brasero pour vous chauffer.
Enfin, dès l'installation d'un appareil à combustion, soyez vigilant et faites appel à un installateur possédant un certificat de conformité.

Rappel des numéros des secours :
112 : numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs-Pompiers
15 : Samu

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites http://www.sante.gouv.fr et http://www.inpes.sante.fr ou contactez Isabelle Bonifaci, animatrice nature et environnement au 01 45 16 66 47.

A VOS COMPOSTEURS !

Depuis plusieurs années, la mairie vous propose gratuitement des composteurs de jardin. Ces composteurs seront distribués **le samedi 9 mars** lors de la déchèterie mobile, sur le parking du cimetière de **9h00 à 13h00**.

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir et déposer un formulaire de demande à l'accueil de la mairie ou de le remplir directement en ligne sur le site de la Ville bry94.fr.
Contact : Isabelle Bonifaci, animatrice nature et environnement.

Pour une politique francilienne d'aménagement et de déplacements ambitieuse !

Le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), adopté par le Conseil régional en 2008, est un document d'aménagement et d'urbanisme du territoire francilien. Il porte une vision stratégique à l'horizon 2030 pour une Ile-de-France plus durable, plus humaine et plus solidaire. L'objectif de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 nous conduit à modifier progressivement nos modes de déplacements urbains en réduisant l'utilisation de la voiture au profit des transports en commun et des modes de circulation douce (covoiturage, vélo,...).

Le plan de déplacement urbain (PDUIF), qui découle du SDRIF, a été discuté au Conseil municipal. Nous avons rappelé que les déplacements franciliens sont en grande partie constitués par les trajets domicile/travail, principalement dans le sens est/ouest. Ceci s'explique par le surdimensionnement des zones d'entreprises, sièges sociaux et activités économiques à Paris et dans l'ouest francilien alors qu'une grande partie des logements se construit de plus en plus loin ...à l'est! C'est le fond du problème des embouteillages polluants, surcharges, pannes et retards du RER, des trains de banlieue, du métro et des bus saturés aux heures de pointe. Le développement économique de l'Est francilien doit être une priorité politique absolue pour l'emploi et le rééquilibrage des déplacements dans notre région.

Il en va de même pour les constructions de logements pour toutes les catégories de la population, à commencer par les plus modestes qui ne trouvent pas à se loger facilement. De même, une réelle densification de l'habitat prés des gares et des activités économiques et commerciales, notamment à l'ouest, est une impérieuse nécessité sociale et écologique.

La responsabilité des maires, de droite principalement, qui signent ou refusent de signer les permis de construire d'entreprises ou de logements accessibles socialement, par exemple, est totalement engagée dans ce délicat rééquilibrage social et économique de la région Ile de France.

Philippe GENEST
Conseiller municipal
ensembleabry@bry94.fr

Le groupe Ensemble à Bry s'inquiète de la possible remise en cause par l'Etat du calendrier de réalisation du réseau Grand Paris Express, notamment dans le secteur Bry/Villiers/Champigny. Nous apportons notre plein soutien aux démarches engagées par les maires des communes de Bry, Champigny, Chenevières et Villiers, le Conseil général et le Conseil régional.

L'année 2013 sous le signe de l'espace public

Pour cette nouvelle année et tout comme les années précédentes, sachez que nous resterons vigilants et réactifs en ce qui concerne l'entretien et l'amélioration constante de l'espace public.

En effet, à travers l'engagement quotidien des agents des services techniques et des entreprises partenaires, nous nous efforçons chaque jour d'embellir notre cité, de la moderniser, de la rendre attractive tout en la préservant.

La réhabilitation récente du parking du cimetière, financée en partenariat avec les Pompes Funèbres Générales, est un bon exemple d'action municipale efficace et qualitative dans ce domaine. Les nouvelles plantations, l'éclairage public rénové et une meilleure accessibilité en font un site agréable. Cet espace est également adapté afin de pouvoir mieux accueillir la déchetterie mobile. Il abrite un container enterré pour le recyclage du verre.

Au cours de l'année 2013, à travers un programme de rénovation de l'éclairage public et de quelques rues, nous souhaitons poursuivre dans la même voie de l'efficacité, de la qualité et de la maîtrise des dépenses budgétaires.

L'année 2013 sera aussi marquée par une considérable avancée dans le dossier du haut débit grâce à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications dans une quinzaine de rues du quartier de la Pépinière : plus de 900 foyers supplémentaires vont pouvoir être desservis par le haut débit.

Les travaux d'enfouissement devraient être terminés avant l'automne. La phase de câblage et de commercialisation devrait intervenir dès le second semestre 2013.

L'opérateur pressenti, la société Orange, nous a informé de son souhait d'intensifier le déploiement de son propre réseau de fibre optique afin de le proposer à plus de 50% des foyers bryards avant la fin 2014.

Enfin, nous souhaitons également voir aboutir, avant la fin 2013, les études pour la rénovation du Chemin de la Montagne et de la rue des Sources. Une enquête de circulation est en cours pour connaître les souhaits des riverains concernés.

La majorité municipale est attentive à ce que Bry reste exemplaire dans la qualité de l'espace public. N'hésitez donc pas à nous signaler tout désordre sur la voirie ou les espaces verts.

Emmanuel GILLES de la LONDE
Conseiller délégué à la voirie, aux espaces verts et aux réseaux
Pour la liste "Pour Bry, avec Jean-Pierre Spilbauer"

Où va-t-on ?

Voilà une question que l'on est en droit de se poser depuis le début de cette année.

En effet, Monsieur le Maire, égal à lui-même, projette, prévoit et décide tout pour Bry Sur Marne sans que nous en ayons vraiment le retour ou l'explication. Je passe même sur le fait que la plupart du temps les Bryards ne sont pas écoutés.

Bien entendu, le Maire fait quand même un service minimum de communication mais vraiment juste ce qu'il faut pour se soustraire à la critique.

Et les exemples sont malheureusement nombreux.

Concernant l'aménagement important à venir sur les hauts de Bry avec la restructuration de l'I.N.A., de la S.F.P. et l'arrivée future de la gare (Arc Express) ; Monsieur le Maire avance seul. Il partage peu, n'écoute que rarement les autres, même ceux de sa majorité.

En outre, une population peu informée est une population docile.

D'ailleurs, la gare Bry-Villiers-Champigny va subir un retard de mise en route suite au rapport Auzannet paru le 10 décembre 2012. Le Maire ne semble pas en être perturbé dans ses idées et n'a publié qu'un communiqué le 21 décembre cosigné avec les 4 autres maires concernés. Communiqué passé inaperçu pour la grande majorité des Bryards.

Ce retard implique donc une nouvelle réflexion, de nouvelles décisions.

Seuls les habitants les plus motivés à chercher de l'information peuvent tenter de deviner ce que prévoit le Maire pour sa ville.

Il en est ainsi pour tout type de projet…

Que va-t-on faire concrètement et clairement du château « Daguerre » acquis récemment. Les Bryards pourront ils bénéficier des bâtiments en plus du parc ? Le manque d'infrastructures municipales à disposition des habitants est connu pourtant !

Que devient l'aménagement du centre de loisir ? Pourquoi tant de problèmes ? Pourquoi tant de retard ?

Les nombreux contacts que nous avons à « Génération Bry » avec les habitants nous prouvent qu'ils se sentent à l'écart et ne peuvent se projeter dans l'avenir de leur ville, faute d'une vision claire de la politique municipale.

Espérons que la suite de cette année 2013 sera moins nébuleuse au niveau des décisions du Maire sur le développement de Bry.

En tout cas le groupe « Génération Bry » fera tout pour que cela change.

Rodolphe CAMBRESY
Conseiller municipal du groupe « Génération Bry »

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aïdan PIGNÉ – Maïya HATON- DERAY - Titouan MANICHON – Calypso LE STRAT – Jade ARZANO – Hannah MASSELOT – Jules DUPUY – Nolan CLAUDE – Théo MORO – Simon TRICOLORE – Alice VIGNAU-LAULHERE – Soan QUAGLIATO

Décès

La Ville vous informe du décès de Madame Jacqueline HORARD-BIONDI ex ZANON le 19 décembre 2012. Elle a été Principale au collège Henri Cahn de 1974 à 1981.

PETITES ANNONCES

GARDE D'ENFANTS

• Recherche pour petite fille de 6 ans une garde après l'école à partir de 16h30 ou à partir de 18h00. Elle est scolarisée en CP à la pépinière.
Cette proposition s'accompagne d'un contrat de travail et peut commencer dès le mois de janvier. Contactez le 01 48 82 45 95 pour toutes informations complémentaires.

COURS

• Professeur des écoles en premier degré (Académie de Créteil) propose de donner des cours, ou remise à niveau, à des élèves de primaire (anglais y compris).
Libre le mercredi matin et les autres jours en soirée. Domiciliée dans le quartier du RER à Bry. Tél. : 06 75 46 53 28

La Ville ne vérifie pas les références mentionnées par les annonceurs. Tout travail est soumis à des obligations légales, fiscales et sociales.

RECENSEMENT

Chaque année, en étroite collaboration avec les communes, l'INSEE organise le recensement de la population. Ce recensement s'effectuera à Bry sur une partie de la population à partir du 17 janvier au 23 février.

Renseignements complémentaires sur bry94.fr
et www.le-recensement-et-moi.fr

SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 1er janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives ainsi que les laissez-passer préfectoraux concernant les enfants mineurs de nationalité française sont supprimés.
Un mineur français peut ainsi franchir les frontières sans attestation d'autorisation de sortie du territoire à condition d'être muni de son seul passeport en cours de validité ou bien avec sa seule carte nationale d'identité en cours de validité selon les destinations.

URGENCES - Pharmacies de garde

Dimanche 3 février – Colombier
4 rue de Noisy-le-Grand - Bry-sur-Marne

Dimanche 10 février – Port
4 rue Hoche - Nogent-sur-Marne

Dimanche 17 février – RER
55 boulevard Gallieni - Bry-sur-Marne

Dimanche 24 février – Pont de Mulhouse
12 place Robert Belvaux
Le Perreux-sur-Marne

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20 h) :
se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél. : 01 45 14 82 00

Bry en images

Samedi 22 décembre - Noël des enfants

Samedi 15 décembre - Goûter des seniors

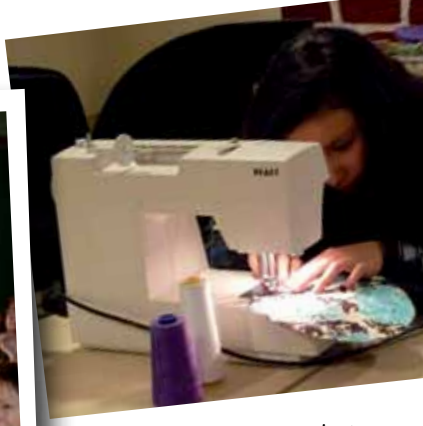

Vendredi 4 janvier - Atelier couture

Samedi 22 décembre - Noël des enfants

Samedi 12 janvier - Assemblée Générale Louis Daguerre

Samedi 15 décembre
Goûter des seniors

Lundi 21 janvier
remise des médailles du travail

Vendredi 18 janvier - A l'occasion de la galette des Rois de l'association des commerçants Bry-Village. Les lauréats du concours des vitrines de noël :

1er Prix : Boucherie Marquez
2ème Prix : L'instant Chocolat'hé
3ème Prix : Boucherie Moro
Prix spécial du jury : Vernature
Prix d'encouragement :
Mad'lena coiffure et Entre deux branches

Mercredi 16 janvier -
Atelier Kawaï à la médiathèque

Sortir en février

Samedi 2 février à partir de 15 h
International Friends Judo League
Gymnase Félix Faure

Du 5 au 23 février
Exposition « Les Contes des mille et une nuits »
Médiathèque

Du 9 au 24 février 2013
9ème salon de Bry
Hôtel de Malestroit

Samedi 9 à 20h30 et dimanche 10 février à 16h30
Concert annuel des Violons de Bry
Salle Daguerre

Jeudi 14 février à 14 h 30
Conférence « Van Gogh et Hiroshige »
Salle de la Pépinière

Samedi 16 et dimanche 17 février
9ème édition des « Volants Bryards »
Gymnase Félix Faure

Jeudi 21 février à 20h15
Débat aBry philo
Hôtel de Malestroit

Samedi 23 février à 20h30
Concert des ateliers d'impro jazz
Grand salon Hôtel de Malestroit

à venir•••

Haï japan ! Au pays du manga
Exposition du 19 au 28 mars et animations durant tout le mois

Gagnez du temps dans vos démarches !

UN seul lieu de passage — l'accueil
UN numéro de téléphone — 01 45 16 68 00
UN courriel unique — mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé